N° 48 – 7 Juillet 2025

# WARLUS - INFOS

## Sommaire


| | |
|---|---|
| Réunion de Conseil | P. 1 à 4 |
| Retour sur le 8 Mai | P. 4/5 |
| La Fête des Voisins | P. 5 |
| Fermeture de la Mairie | P. 5 |
| Devant la Mairie | P. 6 |
| Tranquillité Vacances | P. 6 |
| A vos agendas | P. 6 |
| Bonnes vacances | P. 6 |


## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 JUIN 2025

**Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 23 Juin 2025. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :**

### 1- Délibération – Protection Sociale Complémentaire des agents : risque prévoyance

Lors de notre réunion de Conseil du 17 Mars dernier, nous avons, dans un premier temps, accepté à l'unanimité l'adhésion avec le Centre de Gestion à la convention de participation financière prévoyance de la commune pour la protection de ses agents. Après le retour de la convention transmise par cet organisme, il s'agissait de prendre une délibération sur cette proposition, chiffrée à 7 € par mois et par agent (+ 2 € supplémentaires au titre des charges) **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la prise en charge par la commune d'une partie de la protection sociale complémentaire prévoyance des agents proposée par le Centre de Gestion à raison de 7 € par mois et par agent, auxquels s'ajoutent 2€ de frais, soit 9 € par agent.**

### 2 - Délibération modificative : Sas d'entrée de la salle polyvalente

Il s'agit d'un transfert de ligne de 932 € de la section fonctionnement vers la section investissement, concernant le sas d'entrée de la salle polyvalente Jean Lefranc. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté cette décision modificative du transfert de ligne budgétaire de la section fonctionnement vers la section investissement pour la somme de 932 € concernant le sas.**

### 3 - Proposition de plantations par l'entreprise LEMOINE

L'entreprise LEMOINE intervient en qualité de sous-traitant de SNPC suite à l'appel d'offres.

La réfection des voiries et trottoirs s'est accompagnée de la création de nouveaux parterres. Des schémas d'implantation dans les différents endroits, avec simulation en couleur des végétaux proposés et la liste correspondante, ont été transmis par l'entreprise LEMOINE. Ces documents ont été soumis pour avis aux membres du Conseil.

Pour l'ensemble des parterres, l'avis unanime des membres du Conseil est de ne pas retenir les grandes fleurs bleues qui deviennent trop envahissantes comme on peut le constater dans une commune voisine.

Directrice de la publication : Catherine LIBESSART ; Equipe de rédaction : Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Christian SENEZ, Bérangère TLILI, Michel TRUFFIER
Imprimé en Mairie de Warlus à 185 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique
Téléphone Mairie : **03 21 58 20 71** – Mail : **commune-de-warlus@orange.fr** – Site : **Warlus.fr**

Le choix des fleurs doit également être fait en tenant compte du peu d'épaisseur de terre existant, avec du béton ou des cailloux dans le fond de ces parterres, en partie en raison des réseaux souterrains existants. Il faudra donc également espacer les différentes espèces car les modèles transmis semblent trop chargés.

Enfin, en surface, plutôt que des copeaux que les oiseaux ou le vent vont immanquablement disperser, il vaudrait mieux de la pozzolane (roche volcanique plus lourde que les copeaux).

Ces plantations étant prévues à l'automne, toutes ces remarques seront transmises à l'entreprise LEMOINE et une nouvelle proposition sera demandée, afin de pouvoir en discuter lors de la prochaine réunion de Conseil.

## 4 - Projet de réfection du monument aux Morts

Après les travaux de réfection de la voirie et des trottoirs, il serait judicieux d'envisager celle du monument aux Morts. Un parterre avait été prévu dans le cadre de l'appel d'offres pour des plantations de part et d'autre du monument. Avec le projet de réfection, il a été décidé d'abandonner pour le moment le projet d'implantation de végétaux et de fleurs autour du monument, proposé par l'entreprise LEMOINE.

Nous envisageons un nettoyage complet du monument et la réfection des motifs qui se désolidarisent du monument principal ainsi que de l'escalier en briques. Un premier maçon contacté devrait établir un devis pour l'ensemble de ces travaux. Il est envisagé de refaire l'escalier en béton identique au trottoir devant ce monument, ainsi que le pourtour.

Après nettoyage, le lettrage sera refait en doré ou en noir après consultation du Conseil.

Enfin, nous avons déjà constaté des voitures en stationnement sur le trottoir devant le monument lors de la location de la salle. Dans le cadre de l'appel d'offres, il avait été prévu des potelets en différents endroits. En conséquence, nous avons demandé à l'entreprise de poser 12 potelets fixes devant le monument ainsi que 4 potelets amovibles sur le passage entre la mairie, l'école et la place (2 à chaque extrémité).

## 5 - Point sur les travaux

Le suivi du chantier a été réalisé chaque lundi par des représentants de la commune, le maître d'œuvre et les différents responsables des entreprises retenues pour ces travaux. Une visite du chantier dans le cadre des OPR (Opérations Préalables à la Réception) a permis de relever quelques anomalies ou oublis à corriger :

- Les zones de trottoirs comportant des anomalies de niveaux ou des « cuvettes » où l'eau risque de stagner ont été signalées et reprises par SNPC. Il s'agit des places de stationnement devant la salle polyvalente, du trottoir devant la crèche et de celui devant le distributeur de produits fermiers. 'entreprise LEMOINE, sous-traitante de SNPC retenue par appel d'offres, qui a réalisé un premier passage en laissant des zones anciennes en l'état, non travaillées et non réensemencées, ainsi qu'un sol caillouteux non débarrassé de toutes les pierres, notamment sur la place, a repris l'ensemble de ces surfaces.
- Nous avons demandé un béton au pied des feux pour éviter qu'ils ne soient implantés directement dans la pelouse avec la complication de la tonte du gazon autour de ces structures.

- Les filtres seront posés ultérieurement, mais leur absence risque de boucher les installations. Nous avons signalé ce fait à l'entreprise SNPC qui repassera une hydro-cureuse dès que les filtres seront posés, avec un constat d'huissier à l'appui.
- Tous les dysfonctionnements relevés par les riverains au cours des travaux ont été signalés par la mairie à l'entreprise et les mesures adéquates ont été prises afin de corriger les anomalies constatées.
- **Dans le même ordre d'idée, tous les riverains des rues d'Arras et de Wanquetin ou du carrefour RD 59 / RD 62, qui constateraient des dysfonctionnements, des oublis ou des malfaçons sont priés de les signaler le plus rapidement possible en mairie, avant la réception définitive des travaux qui devrait avoir lieu courant Août, soit un signalement en mairie par les riverains pour début Août.**
- S'agissant des feux de signalisation de la rue d'Arras, il manquait une pièce dans l'armoire de commande pour qu'ils soient opérationnels. L'entreprise nous a annoncé une mise en service vers la mi-Juillet. C'est pourquoi, une priorité à droite s'applique provisoirement et un panneau de signalisation a été fixé sur le poteau correspondant. Ce panneau « priorité à droite » sera bien entendu déposé quand les feux fonctionneront.
  **Depuis la réunion de Conseil, la pièce est arrivée et le Consuel a été délivré. La mise en service des feux sera donc effectuée très prochainement.**
- Les fils électriques qui courraient sur l'ancienne cabine téléphonique en briques ne sont plus utilisés depuis la suppression des anciens stops avec feux clignotants. L'aspect de cette cabine et de sa porte en mauvais état dénotent fortement après les travaux de réfection des voies et trottoirs, et il serait souhaitable de la démolir.

## 6 - Inauguration du réaménagement de la voirie et des trottoirs

Les élus départementaux souhaitent inaugurer le rond-point du Mont de Wanquetin et le réaménagement de la voirie et des trottoirs de notre commune le même jour. Nous vous communiquerons la date lorsqu'elle sera définitivement arrêtée.

## 7 – Divers

- **Eclairage public :** Nous avions décidé de laisser l'éclairage public allumé toute la nuit pendant les travaux. Ces derniers étant terminés, **le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de ne plus procéder à l'éclairage nocturne sur la totalité de la nuit mais de l'éteindre de 1 heure à 5 heures 30.**
- **Radars pédagogiques :** Sur les quatre radars pédagogiques installés dans la commune, deux restent hors service malgré les tentatives pour les réparer et le changement de batterie. De plus il est souhaitable de ne pas les laisser à demeure car les conducteurs s'y habituent et leur efficacité diminue avec le temps.
  **C'est pourquoi le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres a décidé de déposer au moins provisoirement les deux radars de la rue d'Agnez et de la rue de Wanquetin, et de laisser les deux qui sont encore opérationnels (rue d'Arras en venant de Dainville et rue de Berneville).**
- **Conteneurs pour la collecte du verre :** Compte tenu de l'inaccessibilité de la colonne à verre de l'ancienne rue d'Arras, pendant les travaux, nous avions demandé au SMAV d'installer provisoirement une troisième benne rue de l'église. Ce nouvel emplacement a été très apprécié pour son caractère pratique et sa proximité, et des membres du Conseil souhaitent qu'elle soit maintenue à cet endroit.

Madame le Maire a indiqué que le nombre de bennes à verre est déterminé en fonction du nombre d'habitants par commune mais elle a néanmoins relayé cette demande auprès du SMAV. **Nous venons d'apprendre en fin de semaine dernière que cette demande de laisser cette troisième colonne à verre dans notre commune a été acceptée**.

- **Nouvelles poubelles :** Les cinq nouvelles poubelles commandées pour remplacer les anciennes sont arrivées en kit. Martial Fontaine et Joël Bolin se sont portés volontaires pour procéder au montage. Qu'ils soient ici remerciés et félicités pour leur implication et leur travail. Les emplacements ont été définis par le Conseil Municipal et elles seront bientôt installées dans la commune.

## 8 MAI : UN DEVOIR DE MEMOIRE

Le 8 Mai 1945, quand la nouvelle de la Victoire parvint à Paris, le général De Gaulle qui incarnait la voix de la France libre et combattante adressa ces mots à la Nation : « Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! »

Fidèle à sa tradition, notre commune a commémoré le 80ème anniversaire de la fin de la seconde Guerre Mondiale par un hommage aux victimes de la déportation, en déposant une gerbe à la stèle des femmes déportées, érigée dans notre village, puis au monument aux morts où sont gravés les noms des habitants de Warlus morts pour la France et ceux des victimes civiles.

Madame le Maire a lu le message de Monsieur le Ministre des Armées et de Madame la Ministre chargée de la mémoire et des Anciens Combattants.

Puis les noms de tous les morts du village pendant les deux conflits mondiaux ont été rappelés, et une minute de silence a été observée.

Soulignons que c'est le jeune Martin dont les parents assistent régulièrement aux cérémonies patriotiques qui a prêté son concours pour le dépôt des gerbes à la stèle et au monument.

On le voit ci-contre avec le porte-drapeau de ce 8 Mai, qui n'est autre que Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, le Correspondant Défense au sein du Conseil Municipal et dont nous soulignons aussi la volonté d'engagement puisqu'il est le relais local pour la défense et la mémoire combattante.

A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur a été servi devant la mairie puisque le beau temps le permettait.

Nous remercions vivement les habitants qui par leur présence ont manifesté leur attachement au devoir de mémoire.

## RETOUR SUR LA FETE DES VOISINS

Le vendredi 6 Juin dernier a eu lieu la Fête des Voisins dans notre commune, organisée par l'association Warlus Loisirs Animation.

En raison de la météo incertaine, les participants ont été accueillis dans la salle polyvalente Jean Lefranc.

Chacun avait apporté nourriture et/ou boissons et ce fut un très beau moment de partage et de convivialité dans une ambiance joyeuse et festive.

Un buffet varié a permis à tous de se régaler de plats confectionnés par les participants.

Que les bénévoles et l'ensemble des participants soient ici remerciés pour leur implication active dans la réussite de cette soirée.

## FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la mairie **sera fermé du 4 au 29 Août 2025 inclus**. En cas de nécessité, il est possible de laisser un message :

- Soit sur la boîte vocale au **03 21 58 20 71**
- Soit sur la boîte mail : **commune-de-warlus@orange.fr**

Ces deux boîtes sont consultées régulièrement**.**

## PARTERRES DEVANT LA MAIRIE

Nous avons connu quelques déboires avec certaines variétés de végétaux mais les membres de la Commission de fleurissement et les « mains vertes » qui ont à cœur d'égayer l'environnement de la mairie ont réussi leur pari.

Aujourd'hui, ces végétaux sont en pleine maturité et font toujours l'objet de soins constants (taille, arrosage, etc…).

Merci aux membres de la Commission de fleurissement et à Martine et Frédéric qui prennent grand soin de ces plantations.

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est un **service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées**. Pour en bénéficier, il faut remplir un **formulaire tranquillité vacances** et le déposer à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence. Notre commune dépend de la gendarmerie de Beaumetz-les-Loges. En cas d'anomalie, les forces de l'ordre vous préviennent vous-même ou une personne de confiance proche du lieu. Il est également possible de s'inscrire en ligne : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634**

## A VOS AGENDAS

**Samedi 13 Septembre à 19 heures 30** à la salle polyvalente Jean Lefranc : Repas de ducasse organisé par l'association Warlus Loisirs Animation

**Dimanche 14 Septembre 2025 à partir de 8 heures** rue d'Agnez : Brocante organisée par WLA

## BONNES VACANCES

**Nous remercions la population pour la patience dont elle a fait preuve durant les travaux et nous saluons le civisme de ceux qui ont respecté les règles temporaires et interdictions de circulation. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.**